

# Boulimie : promesses et dangers du baclofène

[par Stéphanie Gardier](#)

Habituellement la « carrière » d'un médicament débute dans un département de recherche et développement, puis vient l'étape de la synthèse, les tests, et si le « candidat » a fait ses preuves débutent les essais cliniques, avec des protocoles standardisés, rigoureux, des analyses statistiques qui doivent démontrer la sécurité, l'efficacité, et évaluer les effets secondaires de la molécule. Bref, un cheminement de plusieurs années, strictement encadré... auquel le Baclofène semble échapper, une nouvelle fois !

Autorisé, de manière « traditionnelle » depuis la fin des années 1970 pour traiter les contractures musculaires, notamment dues à la sclérose en plaques, le médicament avait défrayé la chronique en 2008, quand Olivier Ameisen, avait publié *Le dernier verre*, un livre témoignage dans lequel le cardiologue racontait comment le Baclofène lui avait permis de se débarrasser de son addiction à l'alcool.

En 2014, le médicament décrochait une RTU (recommandation temporaire d'utilisation) auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Un sésame, permettant aux médecins de prescrire la molécule, dans des conditions strictement encadrées, à certains de leurs patients alcoolo-dépendants en échec thérapeutique.

Et c'est à nouveau un livre qui pourrait populariser un usage détourné du baclofène, révèle ce matin [Europe 1](#). D'ici quelques semaines c'est le témoignage d'Agnès Renaud qui sera publié. Dans *Enfin libre grâce au Baclofène ! Comment j'ai mis fin à des années de boulimie* l'auteure raconte comment le décontractant, pris à haute dose, lui a permis de sortir de l'enfer des troubles du comportement alimentaire (TCA).

Un usage du baclofène sur lequel l'ANSM avait alerté en janvier dernier, rappelant « l'absence de démonstration d'un bénéfice dans ces situations, et le risque considérable de survenue d'effets indésirables potentiellement graves ». Nausées, vomissements, troubles du rythme cardiaque, voire tentatives de suicide pourraient être provoqués par le médicament.

Certains médecins n'hésitent pourtant pas à afficher leur soutien à cet usage de la molécule. C'est le cas de Renaud de Beaurepaire, chef de pôle de psychiatrie à Villejuif, qui a déclaré à Europe 1 passer outre la recommandation de l'ANSM: « J'en prescris couramment pour les troubles du comportement alimentaire car il n'y a aucun médicament qui soit officiellement admis pour le traitement contre la boulimie ».

Comme dans le cas de l'alcool-dépendance, ce nouvel épisode dans la « carrière » du Baclofène souligne surtout le retard, si ce n'est le manque, de recherches dans le domaine des traitements des addictions, obligeant les patients, et de fait leurs médecins, à mettre en jeu leur santé pour tenter de guérir.

<http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Vu-dans-la-presse/10399-Boulimie-promesses-et-dangers-du-baclofene>